

Initiatives ministérielles

[Traduction]

M. Harvey (Edmonton—Est): Ce n'est pas une question, monsieur le Président, c'était une observation.

[Français]

Le président suppléant (M. DeBlois): Maintenant, sur le débat, est-ce que vous voulez intervenir?

[Traduction]

M. Harvey (Edmonton—Est): Pardon?

Le président suppléant (M. DeBlois): Voulez-vous intervenir dans le débat?

M. Ross Harvey (Edmonton—Est): Oui, s'il vous plaît.

Monsieur le Président, je dois vous avouer qu'il y a eu des moments aujourd'hui où j'ai cru que mon tour n'arriverait jamais. Je comprends la déception que mon intervention doit inspirer dans certains coins de la Chambre, mais je me sens obligé de la faire néanmoins, monsieur le Président, dans les intérêts des Canadiens.

Je voudrais dès le départ signaler encore une fois aux fins du compte rendu une petite phrase que le ministre a prononcée presque au début de son intervention de ce matin lorsque, parlant de tous les députés qui avaient participé au débat sur le projet de loi concernant le projet Hibernia, il a affirmé qu'ils avaient «débatu le projet de loi mais toujours appuyé le projet Hibernia».

Je voudrais, monsieur le Président, si vous me le permettez, faire remarquer ceci une bonne fois pour toutes: le projet de loi dont la Chambre est saisie a provoqué l'opposition énergique des députés du Nouveau Parti démocratique à toutes les étapes. Monsieur le Président, c'est le projet de loi qui a fait l'objet de cette opposition. Nous nous opposons pas au principe du projet Hibernia. Je voudrais que cela soit bien clair.

En outre, si un groupe de promoteurs du secteur privé s'adressait au gouvernement du Canada pour lui annoncer qu'il a l'argent nécessaire pour réaliser le projet Hibernia, et si, ce faisant, il pouvait se conformer au PEEE, qui, à propos, n'a pas été entrepris jusqu'à présent en ce qui concerne le projet Hibernia, et s'il pouvait satisfaire à certains autres critères sociaux et économiques, nous ne verrions aucun inconvénient à ce qu'il se lance dans ce projet.

Mais, monsieur le Président, dès l'instant où un sou des deniers publics est investi dans un projet, alors cela devient très légitimement l'affaire de la Chambre et c'est le devoir des députés d'étudier attentivement le bien-

fondé du système dans le cadre duquel on propose de dépenser les deniers publics.

C'est exactement comme si j'arrivais à la Chambre un jour et que je disais: «Eh, les amis, nous avons ce projet en Alberta. Nous allons extraire de la pénicilline de la peau de vache. Le seul problème, c'est que nous avons besoin d'un milliard de dollars. Cela va créer toutes sortes d'emplois. Je veux dire que nous allons employer tout le monde de Coutts à Fort Chipewyan, mais nous avons besoin d'un milliard de dollars.»

Alors je m'attendrais à ce que les députés étudient la question, qu'ils se grattent le menton en disant: «Cela a l'air un peu loufoque, mais nous allons étudier quand même la question.»

Ce serait ce qui convient de faire. Ce serait absolument indiqué que les députés adoptent cette attitude qui est précisément celle que les députés néo-démocrates ont adoptée à la Chambre. Je suis désolé si cela a déçu bien des députés que nous ayons refusé de nous joindre, en l'occurrence, au concert de louanges, mais c'est un refus que nous maintiendrons parce que les conditions du projet de loi sont inacceptables. Ce n'est pas une bonne affaire pour les Canadiens. En fait, c'est une affaire désastreuse pour eux.

Je dis cela en général parce que, dès le début, le projet de loi propose de donner 1 040 millions de dollars aux promoteurs du projet. C'est donné, monsieur le Président. Le projet de loi parle tout simplement d'un «montant». Il s'agit d'un «cadeau». Cela, nous ne pouvons pas l'accepter.

• (1620)

Comme je l'ai demandé moi-même à maintes reprises, pourquoi pas une mise de fonds. Si le projet se justifie, ce que nous croyons, pourquoi devons-nous donc donner de l'argent si la participation du gouvernement est requise, et nous sommes prêts à accepter l'argument, compte tenu des risques et des sommes considérables que la réalisation du projet comporte? Une certaine participation publique se justifie vraisemblablement. Pourquoi, à l'instar des investisseurs privés, ne pouvons-nous pas investir dans ce projet?

La société Mobil Oil ne fait pas de cadeau à Hibernia, pas plus d'ailleurs que Petro-Canada. Ces deux sociétés y investissent. Seuls les habitants du Canada, par le biais de ce projet de loi, et ceux de Terre-Neuve, par le biais des diverses concessions que leur gouvernement provincial a dû accorder sous la contrainte, donnent de l'argent au projet. C'est injustifié, car la contribution publique aurait bien pu se présenter sous la forme d'une mise de fonds,